

	Règlement du conseil	Type d'intervention	Laisser libre :
	Art. 62	Interpellation	

Plan d'affectation cantonal (PAC) « Zone d'activité Petite Glâne » soit le site AgriCo de St-Aubin. Les infrastructures routières seront-elles vraiment suffisantes ?

Dès le 23 avril 2021 et pour 30 jours a lieu la mise à l'enquête publique du plan d'affectation cantonal (PAC) « Zone d'activité Petite Glâne » soit le site AgriCo de St-Aubin. Il s'agit d'une procédure initiée par le Canton de Fribourg.

Le site AgriCo est voué au développement dans les domaines de l'agriculture, de la nutrition et de la biomasse. Il se veut un campus durable, ouvert et générateur d'emplois. Micarna a déjà annoncé son projet le déplacement de productions de Courtepin à St-Aubin ou elle acquiert 95'000 m2.

L'impact économique et la création d'emplois dépassent largement les frontières communales et cantonales. En conférence de presse, les données chiffrées des édiles fribourgeois sont impressionnantes :

- 1 milliard de francs d'investissement à terme
- Des ouvrages jusqu'à 30 mètres de haut
- 1'600 emplois
- 1'200 à 1'400 places de parc
- 400 places pour vélos

Notre commune, voisine de St-Aubin, est forcément impactée, notamment par le concept de mobilité.

Pour le même site, dans les années 2000, la création d'un giratoire pour la jonction d'est en ouest perpendiculairement à la RC 503, était annoncée comme indispensable à la connexion directe à l'A1 pour ce qui était alors un parc d'attraction. Il y a environ 5 ans le même constat était fait, cette fois-ci pour un centre logistique. On peut s'étonner qu'aujourd'hui, pour un projet certainement plus important et plus complexe en termes de mobilité, cette route ne soit plus planifiée.

Les éléments de communication mentionnent :

- qu'il y aura 3'300 mouvements de véhicules (jusqu'à 4350) en moyenne/jour dont 660 poids-lourds
- que le trafic principal lié à la sortie de l'A1 transitera par Domdidier
- que 70% de ce trafic, transitera par la route des Vernettes, via Domdidier
- que 30% (visiteurs) transitera par la route de la Petite Glâne via Domdidier et St-Aubin)
- qu'un arrêt de bus est prévu sur l'entrée du site et que 20% des travailleurs sont espérés via les transports publics ou à vélos.
- que l'activité sera également nocturne, 50% des employés de production/stockage feront du 3x8h / 7j/7j

Dans un secteur à faible densité démographique, non desservi par une ligne ferroviaire, un tel générateur d'emplois engendrera une quantité énorme de trafics pendulaires motorisés. A cela s'ajoute les mouvements de marchandises à transformer et distribuer.

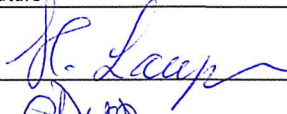


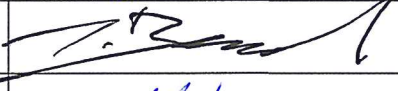







Ce projet, piloté à l'échelle de l'administration cantonale, est à l'enquête publique au moment crucial du renouvellement des autorités communales tant fribourgeoises que vaudoises. Ceci peut considérablement affaiblir la vigilance toujours nécessaire du suivi de ce genre de dossier.

Au vu de ce qui précède les membres du conseil signataires de l'interpellation posent les questions suivantes :

1. La municipalité de Vully-les-Lacs a-t-elle été consultée ou s'est-elle préoccupée de la situation ?
2. S'est-elle concertée avec les autres communes de Belmont-Broye (Domdidier) et St-Aubin, également lourdement impactées ?
3. Comment la municipalité interprète l'abandon de la route de liaison directe à la RC 503 ?
4. Sur sol vaudois, juge-t-elle le croisement des routes RC 503 VD et RC 2500 FR (vers Bovet SA) adapté à l'augmentation prévisible du trafic ?
5. Comment garantir que le trafic prévu via la zone industrielle de Domdidier ne migrera pas en masse sur la RC 503 via la route Villars-le-Grand, Chabrey, Salavaux.

Vully-les-Lacs le 6 mai 2021

Dépôt : (appuis d'au moins 5 membres du conseil nécessaire, en signatures ou lors de la séance)

	Nom	Prénom	Signature
1	Laupr	Jean-Charles	
2	Duran	Céline	
3	Thierrin	Sabine	
4	Bessard	Julien	
5	Loup	Jean-Michel	
6	Wuillemin	Fabrice	
7	Rosser	Adrian	
8	Bardet	Alexandre	
9			
10	Spahr	Claire-Alice	
11	Kolly	Christian	
12	Failloubert	Florian	
13	Merz	Hans-Urs	